

POUR LA

MONTAGNE

Le mensuel d'information de l'Association nationale des élus de la montagne / JUIN 2020 - 6 €

N°316

le dossier

Les maires de montagne, généralistes et urgentistes de la République

l'actualité

CNM :
Les propositions
pour relancer
l'économie et le tourisme
en montagne

l'entretien

Michèle Boudoin :
« Consommer
de l'agneau français,
c'est défendre l'emploi
et les paysages »



À LA UNE : Depuis les premières alertes et l'apparition en France du Covid-19, les maires de montagne ont tout fait pour permettre aux habitants de leur commune de bénéficier des meilleurs soins et aux personnes les plus vulnérables de surmonter cette crise sanitaire dans des conditions de vie acceptables. Ils gèrent maintenant le déconfinement dans le même esprit.

Illustration : stockcreations/123RF



Ce pictogramme signale des informations complémentaires présentes sur le site www.anem.org



édito

FRÉDÉRIQUE LARDET, vice-présidente de l'ANEM, députée de la Haute-Savoie

« LA MONTAGNE D'APRÈS »



ASSEMBLÉE NATIONALE

L'épidémie de Covid-19 et le confinement nous ont tous mis à rude épreuve, à commencer par ceux qui se sont exposés et s'exposent encore en première ligne pour le bien de tous, et que je tiens à saluer ici pour leur dévouement et leur efficacité. Élus et montagnards n'ont pas été en reste. L'essentiel de ce numéro en est le témoignage, montrant une fois de plus que la montagne reste un lieu d'innovation, d'expérimentation et de solidarité.

Toutefois, ce n'est pas suffisant pour que l'économie montagnarde sorte indemne de la pandémie. Loin s'en faut. Comme partout ailleurs, les exploitations agricoles, les entreprises, qu'elles soient unipersonnelles, petites ou moyennes, ainsi que les groupes qui ont dû surmonter deux mois d'inactivité, voire davantage, notamment dans le secteur du tourisme, se trouvent aujourd'hui confrontés au défi de la reprise. Face à celui-ci, les territoires ne sont pas égaux entre eux. En montagne, la relance de l'appareil productif va s'avérer plus difficile et

complexe, tout au moins pour deux secteurs d'activité cruciaux que sont l'agriculture et le tourisme. Pour le premier se pose la question de la pérennisation des élevages, indispensable au bon entretien de l'espace montagnard, et pour le second la capacité à perpétuer le lien contractuel avec les travailleurs saisonniers à la suite d'une saison d'hiver amputée de plusieurs semaines et d'une saison d'été encore impossible à planifier. Ces aspects doivent être appréhendés comme des enjeux majeurs et faire l'objet d'un traitement approprié et déterminé.

En même temps, la montagne dispose d'excellents atouts qui, à n'en pas douter, peuvent lui permettre de réussir une saison d'été qui s'annonce pourtant délicate dans ce contexte inédit. C'est au nom de ces réalités que l'ANEM a demandé à faire partie des associations d'élus consultées à propos des mesures qui accompagnent le déconfinement et le retour à l'activité, afin que la montagne puisse reprendre la place qui lui revient dans l'économie de notre pays.

l'essentiel

P.2 : L'éditorial de Frédérique Lardet

Alors que le 2nd tour des élections municipales devrait se tenir le 28 juin, la vice-présidente de l'ANEM souligne que l'Association a demandé à être consultée à propos des mesures qui accompagnent le déconfinement et le retour à l'activité afin que la montagne puisse reprendre la place qui lui revient dans l'économie nationale.

P.3 : Le plan de relance pour le tourisme hexagonal

Le Premier ministre a annoncé à la mi-mai que l'État aidera les entreprises et les salariés du secteur touristique à hauteur de 18 milliards d'euros.

P.4 : Les propositions du Conseil national de la montagne

La commission permanente du Conseil national a émis plusieurs propositions pour favoriser la reprise de l'économie montagnarde.

P.5 : Entretien avec la présidente de la Fédération française ovine

Alors que la filière a été très impactée par la crise sanitaire, Michèle Boudoin se tourne vers l'avenir et avance plusieurs pistes pour convaincre les consommateurs de privilégier l'agneau français.

P.6 : Le dossier : Bravo aux maires de montagne !

PLM a interrogé plusieurs maires de montagne qui racontent comment ils se sont employés à gérer la pandémie, le confinement et le déconfinement. Ils témoignent de leur implication quotidienne au service des administrés, au mépris du danger.

P.14 : Entretien avec le président du conseil départemental du Cantal

Bruno Faure revient sur ces deux mois de crise, la mobilisation et les initiatives de sa collectivité pour permettre le redémarrage des activités.

Pour la montagne est édité par l'Association nationale des élus de la montagne
7, rue de Bourgogne
75007 Paris
Tél. : 01 45 22 15 13
Directeur de la publication
et **directeur de la rédaction**

Pierre Bretel
Rédaction
Hervé Benoît
François Bonneville
Dorothee Collet
Jean-Marie Safra
Conception graphique
et **réalisation**
Patrick Maître (GMES)
Communication
Jérôme Diawara

Photos
Droits réservés
sauf crédits
Impression
L'Artésienne, 20, rue Tholozé
75018 Paris
N° de commission paritaire
021G84199
ISSN
0296-7987
Abonnement
56,10 € / 11 numéros.
Ce numéro a été tiré
à 6 000 exemplaires.
Dépôt légal :
juin 2020



Ce magazine est imprimé sur du papier certifié PEFC

18 milliards d'euros pour relancer le tourisme

Les mesures annoncées par le Premier ministre, à l'issue du comité interministériel du tourisme du 14 mai, constituent un plan de relance d'une valeur de 18 milliards d'euros visant aussi bien les entreprises et les salariés du secteur que ses investissements.

Le report d'un an des remboursements de prêts, l'augmentation significative de l'offre de prêts garantis et l'exonération jusqu'en décembre des charges sociales, ainsi que la prolongation jusqu'en septembre, voire au-delà, du chômage technique pris en charge par l'État, constituent l'essentiel des mesures visant les entreprises. Sans oublier l'annulation pour les TPE et les PME

des loyers et redevances d'occupation du domaine public dus aux bailleurs nationaux (État et opérateurs) qu'avait notamment demandée le CNM.

Le volet investissement qui, pour sa part, représente 7 milliards d'euros, financera quelque 2 000 projets portés par des entreprises ou des collectivités accompagnées par France tourisme ingénierie.

Les collectivités locales pourront alléger la taxe de séjour des hébergements touristiques. Celles qui réduiront jusqu'aux deux tiers la cotisation foncière des entreprises (CFE) du tourisme seront remboursées à hauteur de 50 % par l'État.

Enfin, le Premier ministre a annoncé la réouverture des cafés et des restaurants en zone verte le 2 juin et confirmé que les déplacements seront rétablis dans toute la France pour juillet et août.

Retrouvez le détail opérationnel et actualisé du plan sur : www.plan-tourisme.fr



Quatre ministres échangent avec l'ANEM sur la relance de l'activité en montagne

Une vidéoconférence souhaitée par la ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales s'est tenue le 11 mai entre quatre membres du gouvernement et les responsables de l'ANEM pour échanger sur la relance de l'activité en montagne et le futur programme montagne de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT).

Outre Jacqueline Gourault, trois autres ministres ont participé à cet échange avec la présidente de l'ANEM, Annie Genevard, et la secrétaire générale, Jeanine Dubié : Elisabeth Borne, ministre de la Transition écologique et solidaire, Emmanuelle Wargon, secrétaire d'État auprès de la ministre, et Jean-Baptiste Lemoyne (à droite de Jacqueline Gourault sur la photo), secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères.

Annie Genevard a souligné que si la montagne a bénéficié des mesures de droit commun pour l'ensemble du territoire (fonds de solidarité, report de charges, etc.), des aspects particuliers devaient être traités, notamment en matière touristique, qu'il s'agisse des loyers des grands hébergements, qui ont fait l'objet d'un accord avec les sociétés foncières, ou des petits hébergements qui doivent être éligibles au fonds de solidarité. Elle a affirmé que les stations

se situent déjà dans une perspective de relance et, pour cela, la rénovation de l'immobilier de loisir avec une dimension énergétique et écologique doit avoir toute sa place. La présidente a aussi posé la question de la relance des infrastructures du transport routier et ferroviaire. Elle a enfin rappelé que la montagne est immédiatement mobilisable pour accueillir les enfants des colonies de vacances éducatives, souhaitées par le ministre de l'Éducation, Jean-Michel

Blanquer.

De son côté, Jeanine Dubié a particulièrement insisté sur l'urgence d'une solution à trouver en faveur des saisonniers (à l'instar du chômage pour les intermittents), et sur la nécessité de prendre en considération dans le plan de relance du tourisme (dont le périmètre devrait être souple) la situation des départements dont le PIB est principalement généré par le tourisme.

Très en phase avec les préoccupations des élus, Jacqueline Gourault et ses collègues du gouvernement se sont engagés à ce que le programme montagne, que portera l'Agence nationale de la cohésion des territoires, relaye ces souhaits avec une approche territoires et filières. Le secrétaire d'État en charge du Tourisme a indiqué, à ce sujet, qu'il travaille avec la Banque des territoires sur une enveloppe estimée à 1 milliard d'euros, programmée sur les 25-30 années à venir.

CNM : Les propositions pour la reprise de l'économie en montagne

La commission permanente du Conseil national de la montagne (CNM) a été réunie le 30 avril en visioconférence par Joël Giraud, son président et député des Hautes-Alpes, afin de lister des propositions pour relancer l'économie montagnarde.

Tout en saluant la mobilisation rapide du gouvernement et des parlementaires ainsi que les mesures exceptionnelles mises en place pour faire face à l'état d'urgence économique et sociale, le CNM a demandé qu'une égale écoute soit accordée à tous les acteurs du tourisme et que leur prise en considération ne se résume pas aux seules entreprises à caractère touristique. Le Conseil a, de ce fait, attiré l'attention sur la situation particulièrement difficile où se trouvent, d'une part, de nombreux salariés, notamment saisonniers, mais aussi les entreprises artisanales. Concernant les entreprises du secteur de l'hôtellerie et de la restauration, il a demandé la mise en place de mesures d'accompagnement, de communication et de mise en réseau des entreprises de nature à restructurer les filières locales de production et de transformation. Le CNM a insisté sur la suspension indispensable des loyers commerciaux des entreprises, en particulier ceux des hébergements touristiques. Il a également précisé que l'ordonnance à prendre s'inspire

de l'accord entre la Fédération nationale des associations de propriétaires de résidences de tourisme et de résidences gérées et le Syndicat national des résidences de tourisme et appart'hôtels.

En matière de taxe de séjour, Le CNM a recommandé aux communes touristiques et aux EPCI exerçant la compétence, la prudence sur tout projet d'exonération. Il a rappelé que la grande diversité des situations dans l'application de cette taxe justifierait une nouvelle mission d'étude parlementaire.

Enfin, le CNM a jugé inopportune l'uniformisation des mesures de distanciation sociale pour les transports (la situation des remontées mécaniques étant différente de celle des transports urbains), et considéré que pragmatisme, progressivité et différenciation devaient prévaloir pour ce qui est de la réouverture progressive des espaces naturels aux pratiques sportives de groupe.



Voir l'intégralité du communiqué sur www.anem.org

Les refuges disposés à rouvrir au plus vite

Le CNM a apporté son soutien à la demande de la Fédération des clubs alpins français, des parcs nationaux de la Vanoise, des Pyrénées et du Mercantour, de la Société des touristes du Dauphiné et de la Compagnie des guides de Chamonix, de rouvrir au plus vite les refuges, dans des conditions bien entendu adaptées aux circonstances. Il leur semble en effet exclu qu'ils puissent rester fermés. Le risque de bivouacs sauvages qui en résulterait aurait de plus graves conséquences, tant sur le plan sanitaire que sur le plan environnemental. Les refuges gardés devraient donc être ouverts et mettre en place des dispositifs de distanciation sociale, avec des capacités d'accueil réduites. Tous ont souligné l'importance

du cas par cas et appelé à la coopération entre les maires et le préfet afin d'adopter les décisions les plus appropriées.

Un appel en faveur du massif des Vosges

Enchaînant hiver sans neige et taux de contamination les plus élevés de France, les départements vosgiens s'exposent à une saison d'été potentiellement blanche. Cette situation critique a été mise en exergue dans les conclusions de la commission permanente du CNM afin qu'une réponse particulière et adaptée soit apportée, allant au-delà des prêts et des garanties déjà accordés par le dispositif de crise. Elle a également indiqué que, bien qu'à un niveau moindre, le Jura et le Massif central subissent une situation de vulnérabilité analogue.

Un appel pour sauver les AOP fromagères

Parmi les multiples conséquences économiques de la pandémie figurent une forte croissance de la demande auprès des organismes d'aide alimentaire mais aussi une baisse abrupte de 20 % de la consommation des fromages AOP.

Malgré les initiatives prises par les professionnels, parfois en lien avec le ministère de l'Agriculture, la moitié des 2 000 tonnes d'excédents reste à écouler. En vue d'éviter le gaspillage, le Conseil national des appellations d'origine laitières (Cnaol), a constitué un collectif avec les principales fédérations d'éleveurs (FNPL, FNO et FNEC)⁽¹⁾ appelant les collectivités territoriales à la solidarité en privilégiant les fromages AOP et IGP dans leurs commandes de restauration collective ou leurs dons aux banques alimentaires. La présidente de l'ANEM, qui a eu un échange le 13 mai avec trois responsables de ces différentes filières et du Cnaol, a décidé de relayer cet appel auprès des parlementaires, de l'ensemble des adhérents et de saisir le Premier ministre.

(1) Respectivement : Fédération nationale des producteurs de lait, Fédération nationale ovine et Fédération nationale des éleveurs de chèvres.

L'ouverture d'un nouveau site 4G dans les Hautes-Alpes

Le 22 avril 2020, en pleine crise sanitaire liée au Covid-19, un site 4G couvert par les quatre opérateurs de téléphonie mobile (Bouygues Telecom, Free, Orange, SFR-Altice) a été inauguré dans la station de ski d'Orcières dans les Hautes-Alpes. Il s'agit du premier pylône installé dans le département dans le cadre du dispositif de couverture ciblée du New Deal, depuis janvier 2018. Cette concrétisation est essentielle pour les territoires de montagne isolés, plus particulièrement encore en cette période de crise sanitaire qui voit exploser le télétravail, l'e-commerce et la télémédecine. Cela répond également à des enjeux d'attractivité du territoire pour les habitants qui y résident, tout en favorisant un tourisme toujours plus connecté.

Garantir la résilience numérique en France

L'ANEM et d'autres associations d'élus ont interpellé Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, Julien Denormandie, ministre auprès de la ministre, chargé de la Ville et du Logement, et Agnès Panier-Runacher, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des Finances, afin d'obtenir un nouveau plan pour garantir la résilience numérique en France. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la crise sanitaire actuelle et vise à en préparer la sortie pour le secteur des télécoms. Pour cela, il faut que l'État accompagne le secteur et les collectivités territoriales pour accélérer la construction d'infrastructures permettant une couverture numérique assurant un bon débit pour les territoires de montagne et préparant le très haut débit pour tous. Au-delà des infrastructures, l'accompagnement aux usages du numérique devra être réévalué afin de veiller à l'équipement des familles, à la lutte contre l'illectronisme ou encore à la simplification des procédures.



Voir le texte intégral de la lettre sur www.anem.org

Michèle Boudoin

« Nous devons convaincre le consommateur citoyen que ses achats d'agneau français sont ses emplois et ses paysages »



Présidente de la Fédération française ovine et responsable du groupe ovin du COPA-COGECA⁽¹⁾, organisme basé à Bruxelles, Michèle Boudoin assure que tout continuera d'être fait pour que la filière connaisse un succès grandissant.

PLM : Quelles sont les conséquences du Covid-19 sur la filière française ovine ?

Michèle Boudoin : Les agneaux qui sont œcuméniques de toutes les grandes fêtes religieuses (catholiques, orthodoxes, juives et musulmanes) étaient prêts à être commercialisés lorsque sont survenues les interdictions de cérémonies et de regroupements familiaux qui ont entraîné une baisse de 30 % de la consommation et une importante dépréciation. Pendant toute cette période de Pâques, les producteurs ont dû concéder un euro par kilo sur leur prix de vente.

PLM : Ont-ils été soutenus par le gouvernement ?

M.B. : Nous savons gré à l'ANEM de l'avoir alerté des difficultés nouvelles rencontrées par les producteurs et en particulier par la filière ovine. Le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, Didier Guillaume, a joué le jeu. Dans toutes ses interventions au moment de Pâques, il a parlé de l'agneau et nous a remerciés d'avoir su permettre aux éleveurs de sortir les animaux des fermes. Notre demande de mettre en place un stockage privé, qui consiste à abattre les agneaux, les placer en congélation et les ressortir à une autre date afin de désengorger le marché, a également été entendue. Bruxelles a accepté de soutenir la filière ovine à hauteur de 20 millions d'euros, soit 866 euros par tonne.

Une reconversion réussie

On le sait, le métier d'éleveur n'est pas de tout repos. Michèle Boudoin l'exerce au quotidien depuis la fin des années 1980, dans une exploitation aux abords de la commune de Ceyssat, entre 757 m et 1410 m d'altitude dans le Puy-de-Dôme, où elle est venue s'installer définitivement sur le lieu de ses vacances parce qu'elle trouvait cela plus motivant que sa vie d'avant, secrétaire à Clermont-Ferrand. Elle a repris des terres à des agriculteurs qui avaient cessé leur activité et insiste : « J'ai eu la chance que le maire de l'époque à Ceyssat, Pierre Beauvalot, m'ait permis d'avoir des terrains communaux pour la ressource fourragère ». Aujourd'hui, Michèle Boudoin élève environ 500 brebis de race Rava et Noire du Velay.

PLM : Quelle était la situation avant le Covid-19 ?

M.B. : À l'époque de mon installation en 1988, la France comptait environ 10 000 000 de brebis. Le cheptel s'est réduit à 5 900 000 têtes réparties à 85 % sur des zones de montagne, de haute montagne ou intermédiaires. Dans les années qui ont suivi, nous avons subi la concurrence très déloyale de la Nouvelle-Zélande où les coûts de production et sociaux sont infiniment moins élevés, avec des

normes sociales, environnementales ou de traçabilité également incomparables. En outre, nous avons été un peu les parents pauvres de la politique agricole commune (PAC) jusqu'au rééquilibrage de 2010 quand Michel Barnier a obtenu des aides couplées au même niveau que les autres productions. Aujourd'hui, notre filière produit 43 % de la consommation d'ovins en France.

PLM : Quels sont vos projets ?

M.B. : Nous avons la chance d'avoir quarante-neuf races adaptées à tous les systèmes et très complémentaires des activités agronomiques du terrain. Nous pouvons travailler le produit « laine » pour économiser de l'énergie dans les maisons passives. Nous pouvons faire de la ressource fourragère sur des territoires abandonnés. Nous pouvons remettre des brebis productives sous des panneaux solaires afin d'éviter d'aller acheter des intrants ailleurs. Nous pouvons travailler avec les céréaliers et les châtaigniers. C'est aussi le moment de concrétiser la loi Egalim⁽²⁾ en engageant les distributeurs à vendre de l'agneau français. Notre objectif étant de convaincre le consommateur citoyen que ses achats d'agneau français sont ses emplois et ses paysages. Je suis plutôt optimiste.

(1) Comité des organisations professionnelles agricoles de l'Union européenne et Comité général de la coopération agricole de l'Union européenne.

(2) Adoptée par le Parlement le 2 octobre 2018, la loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine et durable (Egalim) poursuit trois objectifs : payer le juste prix aux producteurs pour leur permettre de vivre dignement de leur travail, renforcer la qualité sanitaire, environnementale et nutritionnelle des produits, et favoriser une alimentation saine, sûre et durable pour tous.



le dossier

BRAVO !

Les 6 100 maires de montagne ont combattu le coronavirus et ses suites avec une énergie admirable. *PLM* a tenu à rendre compte de l'action des élus pendant le confinement. Retour sur deux mois de crise et sur sa gestion.

LE MAIRE, CARTE MAÎTRESSE DE LA RÉSILIENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Pas encore l'heure de parler des jours d'après. Pas le temps. Pas d'actualité. Les maires de montagne savent que le jour viendra où il leur faudra tirer les leçons de cette catastrophe sanitaire et, sans doute, mettre en place de nouvelles pra-

tiques mais l'urgence aujourd'hui n'est pas modulable. Mener à chaque instant le combat contre le Covid-19 et le gagner demeurent leur priorité. L'honneur et le mérite des élus municipaux, qui ont vu une partie de leur pouvoir entamée depuis plusieurs années, ont été de remettre les mairies au centre des villages, à la fois quartiers généraux, camps de commandement, camps de base, foyers d'accueil et d'intervention, sources de démarches, d'idées et d'initiatives précieuses, au cours du confinement et du déconfinement. Retour sur deux mois de crise auprès des maires nouvellement élus, réélus ou maintenus en fonction parce que leur successeur élu au premier tour n'a pas pu être investi par le conseil municipal du fait de la déclaration d'urgence sanitaire.

en montagne, depuis des semaines, la vie avait pris une allure déroutante. Plus un bruit ne se répercutait de sommet en sommet. Fini les motos qui pullulaient. Fini les voitures qui polluaient. On n'entendait plus que les oiseaux qui pérorent et les insectes qui bourdonnent. La montagne était immobile et semblait paisible ; mais ce soleil-là était trompeur.

Ce mardi 28 avril, nous étions au lendemain de la prise de parole, à l'Assemblée nationale, du Premier ministre, Édouard Philippe, dont chaque mot était très attendu. À quand le déconfinement ? Et comment va-t-il se passer ? Les maires entrevoyaient et attendaient une marche à suivre ainsi que des précisions. Beaucoup seront un peu déçus. Le déconfinement sera dans la lignée du confinement : incertain et, en général, à l'appréciation de chacun.

« L'exercice auquel s'est livré le Premier ministre n'était pas du tout évident », juge Alain Barale, maire de Comps-sur-Artuby,

commune de 380 habitants aux portes des Gorges du Verdon dans le Haut-Var. « Ce déconfinement qui, quelque part, est nécessaire sur le plan économique, exige de prendre les plus grandes précautions et c'est très difficile à gérer ».

Même écho chez Alice Morel, maire de Bellefosse dans le Bas-Rhin, 150 habitants : « D'un côté, le Premier ministre ne pouvait être que très prudent puisque rien ne dit que nous ne connaissons pas un rebond de cette pandémie qui a fortement touché notre région du Grand Est ; et, d'un autre côté, tout le monde a bien conscience qu'il faut reprendre l'école et permettre à nos commerçants ainsi qu'à nos entreprises de retravailler. »

Compréhension encore, non loin de là. À Aubure, commune du Haut-Rhin – département qui a été parmi les plus contaminés –, Madame la maire, Marie-Paule Gay, trouve « très bien » que le Premier ministre ait construit son plan de déconfinement par lieu géographique plutôt que par secteur d'activité.

Disons-le : aucun élu de la montagne n'avait ni le cœur ni l'esprit à la controverse en cette période où même les cueilleurs de muguet étaient priés de rester chez eux. Le bonheur sera pour plus tard.

Les maires de montagne ont été à la hauteur des enjeux

Très préoccupés et trop occupés pour polémiquer, les maires de montagne sont tous invariablement sur le qui-vive depuis

le jour où ce diable de virus est entré sans sonner dans certaines maisons de leur village. La situation, il est vrai, est en tout point inédite et suscite autant d'attentes que d'impatience et même parfois d'exaspération. « En un mois et demi, il y a eu énormément de déclarations qui ont été contredites dans les heures et les semaines suivantes », regrette Lionel Gay, maire de Besse-et-Saint-Anastaise, 1 500



Retour sur le confinement et la préparation du déconfinement avec neuf maires de montagne qui, à l'instar de leurs collègues, se sont mobilisés pour aider les habitants de leur commune à traverser cette période aussi angoissante que contraignante.

De gauche à droite et de bas en haut :

- Lydie Althapé,**
maire de Lanne-en-Barétous,
- Alain Barale,**
maire de Comps-sur-Artuby,
- Dominique Bodon,**
maire de Malaucène,
- Jean-Paul Dupré,**
maire de Limoux,
- Marie-Paule Gay,**
maire d'Aubure,
- Lionel Gay,**
maire de Besse-et-Saint-Anastaise,
- Alice Morel,**
maire de Bellefosse,
- Nicolas Peyretout,**
maire de La Motte-Fanjas
- Pierre Rebeix,**
maire d'Échenevex

n'est pas aux sarcasmes. « Quand on est élu d'une commune de montagne, moins le territoire est étendu, plus on est au contact des habitants », s'est contentée de rappeler sobrement Alice Morel, ce 28 avril.

Dès les premiers jours de mars, les maires de montagne se sont donc confrontés à la crise sanitaire avec un sens du devoir qui ne s'est jamais démenti et en battant le rappel de toutes les bonnes volontés. « Chacun de nous a mis en place des cellules de crise qui se réunissent plusieurs fois par semaine pour assurer les missions prioritaires du service public », détaille Dominique Bodon, maire sortant de Malaucène, 2 950 habitants, dans le Vaucluse, département jusque-là relativement épargné par le coronavirus.

Toutes les communes de montagne se sont employées à rendre la pandémie moins stressante et le confinement moins déprimant : priorité à l'aide aux personnes atteintes par le Covid-19, présence d'un agent pour répondre au téléphone, réunions en téléconférence avec les communes voisines ou avec l'intercommunalité, secrétaires de mairie en télétravail bien que les connexions soient encore aléatoires, ouverture de l'agence postale, services techniques de l'entretien de la voirie, de l'eau et de l'assainissement en

Suite page 10

habitants, dans le Puy-de-Dôme : « Cela limite forcément la portée des annonces. » Pendant près de deux mois, les maires de montagne ont, en tout cas, paré au plus pressé : protéger, assister, réconforter, réparer, impulser. En anticipant les paroles du Premier ministre qui allait les exhorter à agir depuis la tribune du Palais Bourbon : « La France est dans un moment où ceux qui l'aiment et qui la servent doivent être à la hauteur. »

La gravité de la situation sanitaire, les maires et les conseillers municipaux – élus, réélus ou qui attendent de l'être – ont appris à la mesure sur le terrain et ils ne l'ont surtout pas subie. À la hauteur des enjeux, tous l'ont donc été et tout naturellement. Présents sur tous les fronts pour prévenir, organiser et porter secours ; à la fois maires généralistes et urgentistes, héros de ce quotidien si particulier où tout n'était que question de vie ou de mort. À la hauteur, exemplaires et légitimes pour demander qu'on leur fasse

confiance « dans ce qu'ils savent faire avec une différenciation évidente en fonction des spécificités territoriales ».

Adapter le plan de déconfinement aux réalités du terrain

Faire confiance aux maires, cela aurait dû assurément ne relever que du simple bon sens. Le Premier ministre s'est engagé

dans cette voie afin que « soient prises les meilleures décisions. (...) La circulation du virus n'étant pas uniforme dans le pays, les autorités locales, notamment les maires et les préfets, pourront adapter le plan de déconfinement aux réalités du terrain », a expliqué Édouard Philippe.

Carte blanche, en somme. Dans d'autres circonstances, ce rappel à la nécessité de s'adapter aux réalités du terrain aurait pu faire sourire les élus de la montagne qui ont trop souvent déploré que les spécificités de leur territoire soient ignorées ou insuffisamment considérées. Mais l'époque

Le dossier



Francis Cros

Président de l'Union régionale des collectivités forestières d'Occitanie, maire de La Salvetat-sur-Agout et membre du Comité directeur de l'ANEM.

« Trois facteurs représentent pour nous une vraie problématique et deux d'entre eux sont liés au confinement. D'abord, tous les travaux de débroussaillage, qui sont habituellement réalisés à la fin de l'hiver ou au début du printemps, n'ont pas pu être effectués, ce qui accroît le risque de développement des incendies. Ensuite, les gens qui étaient confinés ont taillé leurs haies et beaucoup défriché. Cela les a occupés mais, les déchetteries étant fermées, ils ont amoncelé de très gros tas de végétaux qui sont des nids à départ de feux. Et, bientôt, ce sera l'été et l'époque des incendies... Ajoutez à cela le non-remplacement de plusieurs avions bombardiers d'eau, appelés « trackers », qui étaient en fin de cycle et il y a de quoi être très inquiet. »



Paul-André Colombani

Médecin à Porto-Vecchio et député de la Corse-du-Sud.

« Dans mon coin de Corse, nous avons été relativement épargnés mais le coronavirus a globalement changé notre pratique médicale. Les patients ont eu peur de venir dans les cabinets médicaux et nous nous sommes parfois retrouvés devant des problèmes plus graves à soigner parce qu'ils ont attendu trop longtemps avant de venir nous voir. Vous pouvez aussi facilement imaginer dans quelle situation économique notre île va se retrouver, dans quelques semaines, sans ses touristes. Économiquement, la Corse est d'ores et déjà en plongée sous-marine. Il faut remonter mais il y a des paliers à respecter. Si on remonte trop vite, il n'y aura plus rien. Si on ne remonte pas assez vite, d'autres drames nous attendent et la Corse sera financièrement asphyxiée. »

BRAVO AUX MAIRES DE MONTAGNE

»»» activité un peu partout, etc. Complétons avec les courriers ciblés et les appels téléphoniques aux personnes âgées, plus les continuel échanges avec la préfecture, le département, la Région et les parlementaires. Effectivement, pas le temps de s'en-nuyer.

Le casse-tête du retour à l'école

Le 11 mai a été la première étape de « la levée progressive du confinement », comme l'a signifié Édouard Philippe, le 7 mai, à la télévision, en spécifiant que, mauvaise nouvelle, « certains départements ont des résultats moins bons qu'espérés ». Il en résulte que l'Île-de-France, les Hauts-de-France, le Grand Est, la Bourgogne-Franche-Comté ainsi que Mayotte ont été classés « rouge » sur la première carte du déconfinement.

Tout paraît encore si fragile. Tout demande encore à être validé, consolidé, clarifié. « Dès l'instant où nous serons déconfinés, la grande inconnue sera de vivre avec les gestes barrières au quotidien », se tracas-

sait déjà Alice Morel, depuis la vallée de la Bruche, dans le Bas-Rhin. « Le déconfinement progressif ne doit pas être la marque d'une baisse de notre vigilance », avait en effet averti Édouard Philippe, la veille de l'Ascension.

« Oui, laissez-nous faire ! », implorait en réponse Lydie Althapé, maire de Lanne-en-Barétous, commune de 494 habitants dans les Pyrénées-Atlantiques, où l'on compte un cas de décès à cause de l'épidémie. « Nous allons nous organiser sur nos bassins de vie et nous allons trouver nos solutions, surtout pour l'école et l'économie. »

S'organiser. Le retour à l'école des enfants du primaire dès la levée du confinement suscitait toutes les prises de position. Alors que les deux alertes adressées, les 27 et 29 avril, aux autorités sanitaires et aux professionnels de santé faisaient état de l'hospitalisation (en région parisienne) d'enfants de cinq à quinze ans pour des inflammations cardiaques soupçonnées d'être liées au virus, Alain Barale, lui, le disait à découvert : il n'était pas favorable à

la réouverture, dès le 11 mai, de l'école communale de Comps-sur-Artuby : « de toute façon, une réévaluation dans quelque temps de la présence, ou non, du Covid-19 sur notre territoire me semble indispensable avant toute décision », avançait-il.

La plupart planifiaient des microsondages auprès des parents : qui veut que l'école reprenne à la date fixée et qui ne le souhaite pas ? Pas nécessaire d'être devin pour connaître, à l'avance, le résultat de ces consultations même si beaucoup sont tirillés avec leurs propres obligations de recommencer à travailler au plus vite. « Comment ne pas comprendre les parents qui s'y opposeraient, après que leur a été imposé un confinement strict et qu'on leur dit aujourd'hui : vos enfants peuvent retourner à l'école alors que l'éventualité qu'ils soient contaminés est loin d'être levée ? », anticipait Lionel Gay, dont l'école communale compte cinq classes et une centaine d'élèves.

« Trop compliqué », tranchait quant à elle Marie-Paule Gay, maire et enseignante. À

Benoît Damman

Responsable de magasins d'articles de ski à La Clusaz.

« Pendant le confinement, j'ai été un mois au chômage partiel et j'ai travaillé deux semaines pour fermer les magasins. Nous avons réduit les équipes avant de tout boucler le 30 avril. Depuis, je suis au chômage. Ce n'est pas facile de finir l'hiver comme cela en queue de poisson même si d'autres saisonniers sont beaucoup plus pénalisés. Ils se retrouvent sans emploi et sans argent parce qu'ils n'ont pas atteint le nombre d'heures qui ouvre les droits au chômage. Si je devais tirer une leçon de ce que nous venons de vivre, je dirais qu'ici nous sommes d'autant plus affectés que nous travaillons, pour une bonne part, avec le tourisme international et que cette clientèle étrangère pourrait ne pas revenir à La Clusaz. Cela fait réfléchir. »



Amélia Egelé

10 ans, élève de CM1, à Riquewihr.

« C'est trop bien le confinement ! J'ai eu le temps de caresser le cheval du voisin qui se promène à côté de chez nous. J'ai fait des promenades et des brioches. Le soir, on regardait la télé et on allumait des barbecues. Pour remplacer l'école, j'ai travaillé à la maison sur des feuilles imprimées. J'ai appris les fractions décimales. J'ai révisé des exposés, les compléments des verbes mais mes parents trouvent que ce n'est pas aussi efficace qu'en classe. De toute façon, j'ai hâte de retourner à l'école, c'est quand même mieux. Il y a des récréations plus longues et ma meilleure amie, Anna, me manque. »

Bellefosse, où l'école est en regroupement pédagogique intercommunal, Alice Morel, elle aussi enseignante, prévenait déjà : « Si on a besoin d'une semaine de plus pour être prêts, je pense qu'il faudra la prendre. »

Tous avaient leurs demandes et les formulaient. Et comment voulez-vous réduire les classes à dix élèves ? Et qu'en sera-t-il de la cantine ? Et les transports scolaires, comment va-t-on les organiser ? « Il serait plus raisonnable de laisser passer cette année scolaire et de recommencer en septembre avec un réaménagement des locaux et une baisse du nombre d'élèves par classe », recommandait la maire d'Aubure, sans trop s'illusionner. En plus, faute de masques pour tous et de matériels adéquats, le risque serait « trop énorme ».

Les maires n'ont pas eu vraiment le choix

gnants partageaient la même conviction

À Malaucène, tout en bas du fameux mont Ventoux, la directrice de l'école maternelle et plusieurs ensei-

gnants partageaient la même conviction jusqu'à l'intervention très ferme, le 4 mai, de l'inspectrice d'académie. Ni une ni deux : l'école maternelle de la commune a bien ouvert ses portes le 11 mai, à la date annoncée par le Premier ministre. « On peut bien dire tout ce qu'on veut mais, nous non plus, à l'inverse de ce que nous avons pu croire, nous n'avons pas le choix, observait Dominique Bodon. Puisque l'État nous l'imposait, il fallait ouvrir. Nous avons donc fait tout ce qui était en notre pouvoir pour que cela fonctionne. »

Autre sujet plus que sensible : les masques de protection. Quel modèle adopter et quand les porter ? Alain Barale a tout de suite jugé indispensable de les rendre obligatoires dans les centres-bourgs et dans tous les lieux où les habitants peuvent se croiser. « La réussite du déconfinement est à ce prix », plaidait le maire de Compusur-Artuby, au diapason, sur ce point, du Premier ministre, lequel avait garanti que la pénurie ne serait plus que de l'histoire ancienne à partir du 11 mai et qu'il était désormais « préférable d'ajouter le port du masque aux gestes barrières. »

En montagne, sens du devoir et solidarité font heureusement bon ménage depuis toujours. À Bellefosse, Madame la maire n'a pas de mots assez forts pour rendre hommage au discernement des montagnards et recenser les initiatives de toutes les personnes qui se sont montrées volontaires pour confectionner des masques en tissu – couturières improvisées ou professionnelles. « Elles les ont le plus souvent distribués à celles et ceux qui en avaient le plus besoin : infirmières ou infirmiers au contact des malades, aides à domicile et personnes qui consacrent leur vie aux plus fragiles », les complimente-t-elle avec émotion.

Dans les communes de montagne, la solidarité va de soi

« La grande majorité des habitants des villages de montagne sont attentifs au bien-être de leurs voisins », apprécie, tout autant, Nicolas Peyretout à la Motte-Fanjas, dans le Vercors. Les exemples de

Suite page 12

Le dossier



Robert Renaux

Chef de poste à la police municipale de Limoux.

« Le 17 mars, le poste de police a été fermé au public. Les doléances ne pouvaient être déposées que par téléphone ou sur la voie publique lorsque nous nous y trouvions. Nos missions ont été axées sur le contrôle des attestations de déplacement dérogatoires et nous avons été rapidement équipés de masques et de gants. La perception des gens a été bonne. Nous avons très peu verbalisé. Certaines personnes nous ont même remerciés de veiller au respect de la règle. Je pense que ça les rassurait. Au bout de trois semaines, certains ont été un peu plus hardis et se sont autorisés à sortir davantage mais toujours munis de cette attestation dérogatoire en bonne et due forme. »

Loïc Schneider

Boulangier dans la commune de Villé.

« Pendant le confinement, nous avons livré du pain deux fois par semaine à Bellefosse, d'où je suis originaire, à une quinzaine de kilomètres de ma boulangerie. Mon frère Justin, qui habite toujours le village, le déposait dans des paniers placés aux portes du domicile des particuliers avec l'argent dedans. Ils avaient le choix entre des baguettes traditionnelles et du pain sur meule de terre que l'on fait à l'ancienne en collaboration avec un paysan ; l'intérêt étant qu'il se conserve bien. C'était notre manière à nous de faire acte de solidarité. Ça a été très apprécié. Malheureusement, le manque de moyens humains et mon activité quotidienne à la boulangerie qui m'accapare beaucoup ont fait que je n'ai pas pu assurer ce service au-delà de la période de confinement. »



BRAVO AUX MAIRES DE MONTAGNE

»»» cette solidarité et de ce lien social ont abondé de partout. À Besse-et-Saint-Anastaise, ce sont des hommes et des femmes de bonne volonté qui sont venus prêter la main aux bénévoles du Secours populaire. À Bellefosse, c'est la mairie qui a mis en place un service de livraison de pain. Et la commune a pris en charge la fourniture d'un masque par habitant et de 125 ml de solution hydroalcoolique.

À Échenevex, 2 200 habitants dans l'Ain, le maire, Pierre Rebeix, souligne que le centre communal d'action sociale (CCAS) a approvisionné les plus fragiles en produits courants et qu'un agent de la bibliothèque a apporté de la lecture aux habitants. À Aubure, la mairie a organisé un service de livraison à domicile pour les anciens et chaque personne vulnérable a été contactée très régulièrement.

Outre cela, rien n'a été jugé superflu quand il s'est agi de mettre du baume au cœur des plus fragiles parmi les confinés. Ici, c'est un agriculteur qui s'est proposé pour apporter à domicile ses légumes et ses produits lai-

tiers mais aussi d'autres denrées qu'il trouve dans les magasins qu'il ravitaille. Là, c'est un artiste qui s'est déplacé le 1^{er} mai pour donner un spectacle devant les fenêtres d'une résidence pour personnes handicapées. L'utile et l'agréable...

À Limoux, dans l'Aude, le maire sortant, Jean-Paul Dupré, en place depuis trente-et-un ans et qui ne s'est pas représenté à l'élection municipale de 2020, a depuis longtemps fait de la solidarité communale une vertu cardinale : « J'ai toujours voulu développer cet esprit au sein de la population et le transmettre aux générations futures afin de faire en sorte que personne ne soit ou ne se sente isolé, affiche-t-il. Ce maillage permet d'être réactif en cas d'inondations, et il y en a chez nous, ou de drame sanitaire. »

Bref, en montagne, la solidarité est dans le droit fil de ce qu'André Malraux – « Que m'importe ce qui n'importe qu'à moi » – et Antoine de Saint-Exupéry – « Chacun est seul responsable de tous » – ont glorifié. La fraternité, néanmoins, n'est pas tout.

L'économie des communes de montagne est très précarisée

Les magasins de proximité sont en grand danger et le confinement n'a fait que déteriorer encore davantage l'économie

locale avec, entre autres, les dépenses des ménages en chute libre. « Pourquoi la Région, le département et la commune ne s'associeraient pas pour soutenir financièrement nos petits commerçants ? propose Jean-Paul Dupré. Cela permettrait à nos communes de ne pas être prises au dépourvu lorsqu'elles doivent faire face à un cataclysme. »

On y est. Le sinistre est bien là et le désordre probablement installé pour durer. Comment, à la première éclaircie, réparer et sauvegarder ce qui peut l'être sans s'accommoder de poser un cauteleur sur une jambe de bois ? Parier sur le télétravail est un moyen, pas une solution.

Les cahiers des charges débordaient d'encre noire, couleur chagrin. Illustration à Lanne-en-Barétous, échantillon d'une

La carte du déconfinement

A compter du 2 juin

Départements éligibles au déconfinement

■ Selon le protocole prévu

■ Avec des mesures plus restrictives

Guadeloupe

Martinique

Guyane

Réunion

Mayotte

SOURCE : SANTE PUBLIQUE FRANCE | L'INFOGRAPHIE

La carte du déconfinement



La carte du déconfinement établie depuis le 11 mai dresse un état des lieux de l'épidémie sur la base de trois critères : le nombre de cas détectés par jour aux urgences, le taux d'occupation des services de réanimation et l'aptitude à pratiquer des tests et des dépistages. Mise à part une vigilance accrue en zone rouge, les règles de déconfinement à respecter ont été sensiblement les mêmes dans les départements en zone verte que dans ceux en zone rouge. La carte initiale présentée le 7 mai (à droite) a été actualisée le 28 mai pour une application à partir du 2 juin, avec des règles de déconfinement assouplies.

La comparaison des deux montre une évolution très encourageante puisqu'il n'existe plus de zone rouge et que seules l'Île-de-France, la Guyane et Mayotte restent orange, couleur signalant le maintien de quelques contraintes spécifiques.

montagne désespérée : le retard pris dans les chantiers pénalise les petites entreprises, les difficultés d'accès au numérique ont été encore plus problématiques, plusieurs exploitants agricoles ont connu une très nette baisse d'activité, certains commerces sont précarisés, pour les hébergeurs qui ont enregistré de nombreuses annulations de réservations, l'avenir est également hypothéqué, énumère Lydie Althapé.

« Si nos communes touristiques ne peuvent ensuite fonctionner qu'avec la clientèle journalière, nous allons vraiment souffrir », pressent, avec la même inquiétude, Alain Barale et ses collègues maires de montagne. Leur plus grave appréhension concernait le devenir des hôtels et des restaurants qui allaient demeurer en quarantaine encore plusieurs semaines.

Rien que dans le pays de Ribeauvillé et Riquewihr, région viticole du Haut-Rhin, « ce que nous vivons est désastreux », se désole Alice Morel. À La Motte-Fanjas, la poursuite de l'exploitation des centres de vacances

était même carrément menacée. « Or, quantifiait Nicolas Peyretout, ces établissements représentent près d'un tiers des lits de notre commune et leur clientèle participe activement à l'économie locale. » Pas obligé non plus d'être expert-comptable pour calculer sans risque de se tromper que la baisse du chiffre d'affaires des entreprises locales ne sera pas comode à contrebalancer et que les conséquences sur l'emploi local vont être très néfastes. Pire peut-être : était évoquée, et pas seulement derrière un masque de protection, une hypothétique deuxième, voire une troisième, vague de contamination accompagnée d'un retour au strict confinement.

Les vraies valeurs ont de multiples visages

et parier sur le télétravail en mettant l'accent sur l'environnement et la convivia-

Allez savoir ! Prévoir, cependant, c'est protéger. « Nos territoires de montagne vont devoir s'adapter

lité », conjecturent bien des maires lorsque leur engagement pour terrasser le virus leur en laisse le répit. « Il faut que nous privilégions la simplicité, la culture, la nature, le respect et l'authenticité. »

En ce printemps 2020, le terrain municipal est, à l'évidence, pavé des meilleures intentions et les vraies valeurs ont de multiples visages. « Nous devons saluer les efforts des soignants, des agents publics, des caissières des supermarchés, des pompiers ou des personnels de ménage », recommande Lionel Gay, au cœur du parc naturel des volcans d'Auvergne. « Ces gens-là sont indispensables. Ce sont eux qui font tourner la boutique dans les périodes compliquées. »

Les annonces faites le 28 mai par le Premier ministre pour organiser la seconde phase du déconfinement, à compter du 2 juin, n'ont pas pour autant changé l'ordre du jour des maires de montagne : protéger, assister, réparer, reconforter, impulser. Ils continuent de veiller aux mêmes priorités. ■

Bruno Faure

« Nous avons décrété l'état d'urgence économique »



Le département du Cantal compte 260 communes et 147 000 habitants. Son président raconte comment la collectivité s'est organisée depuis le début de la crise sanitaire.

Ingénieur agronome de formation, Bruno Faure a été technicien au Parc naturel régional des volcans d'Auvergne puis agent de développement du Syndicat des quatre cantons de Saint-Chamant (Cantal). Depuis 2003, il est directeur du Herd Book Salers et du Groupe Salers Evolution, association de promotion et de sélection de la race bovine Salers. Élu dès 1995 en tant que conseiller municipal puis maire, à partir de 2000, de Saint-Projet-de-Salers, il a entamé en 2004 son premier mandat de conseiller général et est devenu, à partir de la même année, président de la communauté de communes du Pays de Salers. Il préside le conseil départemental du Cantal depuis 2017.

PLM : Quelles ont été vos priorités lors de l'apparition du coronavirus ?

Bruno Faure : Le département a mis en place son plan de continuité d'activité. Parmi les 1 100 salariés de la collectivité, 400 ont été mis en télétravail. Nous avons aussi mobilisé l'ensemble de nos équipes, notamment celle de l'entretien des collèges, pour assurer la désinfection quotidienne des locaux avant l'ouverture tous les matins de trois centres médicaux, un par arrondissement, que nous avons créés avec l'Ordre des médecins afin de canaliser et de réguler les personnes qui présentaient de fortes présomptions d'être affectées par le coronavirus.

PLM : Comment avez-vous travaillé avec les élus ?

B.F. : Nous avons été en contact permanent en visioconférence avec les intercommunalités afin de balayer, ensemble, les volets sanitaires, économiques, logistiques et organisationnels. Sinon, systématiquement, j'ai informé les communes et les Cantaliens par l'intermédiaire des réseaux sociaux.

PLM : Comment le confinement a-t-il été vécu dans votre département ?

B.F. : D'une façon générale, les habitants du département étant très respectueux des gestes barrières, le virus s'est très peu diffusé. Ce qui fait que, très vite, nos premiers artisans ont pu retourner au travail. Parallèlement, le département a pris en charge des masques FFP2 et chirurgicaux. Nous en avons acheté pour toute notre sphère sociale, pour nos centres médicaux, pour les associations caritatives ou humanitaires, pour les épiceries solidaires puisque, durant un long moment, l'État a été dans l'incapacité de les fournir.

PLM : Le département a-t-il pris d'autres initiatives ?

B.F. : Avant la rentrée scolaire communale du 11 mai, nous avons distribué 45 000 masques aux assistantes maternelles. Je suis, en outre, de ceux qui ont estimé qu'il fallait ouvrir la globalité de nos 22 collèges. Pendant le confinement, 7



« Nous avons pris un faisceau de mesures pour soulager au maximum la trésorerie des entreprises du département. »

ou 8 d'entre eux ont accueilli les enfants des personnels médicaux et sociaux et nous avons ainsi pu expérimenter et appliquer les gestes barrières. Nous équipons également tous les Cantaliens de masques lavables. Chacun en a eu au moins deux avec celui reçu de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

PLM : Comment allez-vous intervenir pour contribuer à la relance de l'économie ?

B.F. : Nous avons décrété l'état d'urgence économique. Nous avons ainsi continué à faire fonctionner nos entreprises, notamment avec notre commission d'appel d'offres. Notre agence au service des communes a pu travailler pour monter les dossiers de consultation des entreprises, pour tout ce qui est route et assainissement, par exemple, de façon à faire avancer les projets et pouvoir faire débu-

ter les travaux dès la sortie du confinement. Pour toute commande supérieure à 2 500 euros, le département a décidé de verser systématiquement aux entreprises sollicitées 30 % du montant de leurs factures, dès la signature des marchés. Pour encore soulager les trésoreries, nous payons et allons payer ces factures dans un délai maximum de dix jours.

Nous allons également participer – à hauteur vraisemblablement de 300 000 euros – à un fonds de secours mis en place par la Région pour les TPE. Enfin, nous sommes en train d'étudier des mesures de financement (plafonnées à 5 000 euros) pour subventionner nos hôtels et nos restaurants. Et, toujours dans le but de favoriser le redémarrage rapide de nos entreprises, nous avons organisé un système de

distribution de masques pour celles qui ont souscrit à ce dispositif.

PLM : Pensez-vous que cette crise sanitaire va réellement changer la façon de vivre des habitants des départements ?

B.F. : Je n'en suis pas du tout convaincu. Effectivement, pour les prochaines vacances d'été, chaque Français se contentera sans doute de destinations moins lointaines et les filières locales devraient en profiter. Mais, à plus long terme et un peu à contre-courant des déclarations des uns et des autres, j'ai bien peur que pas plus de 5 % de la population ne modifie sa manière de voir, de faire, de consommer. Dans l'immédiat, tout le monde fera un effort mais les habitudes de vie vont reprendre.



FAIRE BATTRE LE COEUR DE LA MONTAGNE

Rejoignez l'Association Nationale des Elus de la Montagne

